

LES 10 COMMANDEMENTS DU BON VÉTÉTISTE

- 1 /
Maîtriser son vélo et adapter sa vitesse par une bonne lecture du terrain... pour votre sécurité.
- 2 /
Vous évoluez dans un environnement préalpin où la nature doit être préservée avec des passages à proximité de zones de tranquillité (Berra, Gros Mont) ; il s'agit donc de ne pas quitter les routes, chemins et sentiers balisés, voire de contourner un secteur sensible ou de respecter des heures de passage.
- 3 /
Respectez la signalisation et les consignes affichées à l'entrée des zones sensibles (Berra, Parc naturel régional Gruyère & Pays d'Enhaut).
- 4 /
Emportez avec vous TOUS vos déchets y compris l'éventuel matériel usagé (chambres à air etc.)
- 5 /
Refermez les barrières et clôtures rencontrées, ceci en particulier dans les zones de pâturages.
- 6 /
Ménagez la faune, la flore et le bétail par un comportement adapté (vitesse réduite par exemple).
- 7 /
Respectez les autres usagers des itinéraires qui sont souvent partagés.
- 8 /
Appliquez la règle de priorité suivante :
C'est le randonneur le plus lent qui est prioritaire ; ceci surtout dans les sections étroites (monotrace).
Le Vététiste est tenu de ralentir, voire de s'arrêter et descendre du vélo pour doubler ou croiser un ou plusieurs randonneurs pédestres en évitant de les surprendre.
- 9 /
Adoptez un comportement « gentlemen » à l'égard des autres usagers de votre itinéraire :
Anticipez et prévenez de votre arrivée à proximité ; saluez et remerciez les personnes que vous côtoyez même brièvement.
Cela s'adresse aussi bien aux touristes qu'aux exploitants des forêts, des fermes et alpages.
Pensez que votre itinéraire emprunte le plus souvent un territoire appartenant à un propriétaire-exploitant privé ou à une collectivité publique.
- 10 /
RESPECT & TOLERANCE pour une cohabitation harmonieuse !
...afin de préserver la pratique du « VTT nature ».